N°39
Novembre 2026

EN LIENS

• LE MAGAZINE DE VILLEDOUX •

La solidarité nous rassemble





Édito

de l'équipe municipale

Nous aurions aimé ouvrir cet édito sur une note plus légère, mais l'actualité de notre pays ne peut nous laisser indifférents. Nous exprimons notre solidarité envers les personnes touchées et espérons un retour à l'apaisement. **Plus que jamais, restons unis et solidaires.**

Heureusement, ces dernières semaines nous ont aussi offert de beaux moments de partage et de convivialité. **Septembre et octobre ont été riches en rendez-vous** : l'accueil des nouveaux arrivants, la Journée du patrimoine, le repas des aînés particulièrement festif cette année, ou encore la marche solidaire du 18 octobre, organisée par le CCAS en soutien à la lutte contre le cancer. Autant d'occasions de nous retrouver et de renforcer les liens entre habitants.

Merci également aux administrés venus à notre rencontre lors des premières permanences des élus. Ces échanges, riches et constructifs, nous permettent de mieux comprendre vos préoccupations et d'avancer ensemble, au plus près de vos attentes. **Prochaines permanences des élus les 7 et 21 novembre**. N'hésitez pas à venir échanger avec nous !

Et parce que nous aimons faire vivre Villedoux en toutes saisons, nous sommes heureux de vous annoncer une belle nouveauté ! **Rendez-vous le vendredi 4 décembre à 19h pour l'illumination du jardin de la mairie**, avec une création surprise imaginée et réalisée par les agents du service technique. Le jardin sera ensuite ouvert tous les week-ends de décembre pour permettre à chacun de profiter des illuminations. Une belle façon de prolonger, au cœur de l'hiver, l'esprit convivial de notre village !

En parallèle, les projets municipaux poursuivent leur chemin et **notre équipe reste pleinement mobilisée au service de la commune**. Notre volonté demeure la même : améliorer notre cadre de vie, accompagner les initiatives locales et préserver ce qui fait de Villedoux un village où il fait bon vivre.

À l'approche des fêtes, nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle fin d'année, remplie de moments heureux, de partage et de convivialité, avec une pensée particulière pour celles et ceux qui traversent des moments difficiles.

Nous espérons vous retrouver nombreux autour des illuminations et des rendez-vous qui viendront rythmer cette fin d'année à Villedoux !

Retour sur...

Les moments festifs de l'été

L'accueil des nouveaux habitants



La Journée du patrimoine

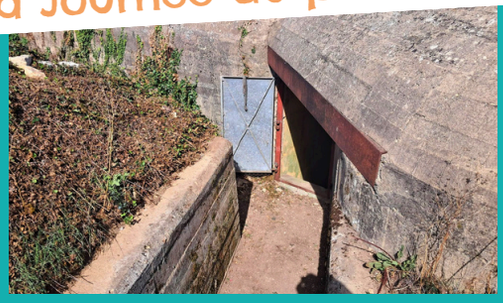

Une commune à découvrir, une histoire à partager

Le repas des aînés



Thérèse & Gérard, nos doyens à l'honneur

La marche solidaire



Villedoux, ensemble et solidaire

LE CIMETIÈRE

Entretien des espaces engazonnés du cimetière

Une campagne de scarification, de réagréage et de réensemencement est actuellement en cours au cimetière communal.

Ces travaux ont pour objectif d'améliorer la qualité des surfaces engazonnées, de favoriser le développement du gazon et de maintenir un environnement soigné et agréable.

Cette intervention s'inscrit dans la volonté de la commune de préserver durablement ce lieu de mémoire et de recueillement.



Retrait des conteneurs

Afin de préserver la propreté, l'hygiène et la sérénité du cimetière, il a été décidé de retirer les conteneurs présents sur le site.

Cette décision fait suite à des dépôts sauvages récurrents, à des nuisances olfactives ainsi qu'au non-respect des consignes de tri, entraînant des désagréments pour les usagers et les riverains.

Cette mesure vise à maintenir un cadre propre et respectueux dans ce lieu.



L'église, un patrimoine à préserver

Courant octobre, une entreprise spécialisée dans les travaux en hauteur est intervenue sur la toiture de l'église afin de réaliser un diagnostic de son état, ainsi que le nettoyage et la réparation des chéneaux et des gouttières.

Les actus

Pour la sécurité de tous, adoptons les bons réflexes !

La rue des Loges est un secteur limité à 20 km/h, afin de favoriser la sécurité et le partage de l'espace public entre les différents usagers.

Une ligne jaune a récemment été tracée au sol afin d'interdire le stationnement sur la zone concernée.

Ces mesures ont pour objectif de sécuriser cet espace partagé, d'améliorer la visibilité et de garantir la sécurité de l'ensemble des usagers, notamment des riverains.

La commune compte sur le civisme de chacun pour veiller au respect de ces règles et contribuer à un cadre de vie plus sûr et agréable pour tous.

Vidéoprotection : premières installations en novembre

Initié par la précédente équipe municipale et ayant obtenu l'autorisation préfectorale nécessaire, le projet de vidéoprotection entre désormais dans sa phase de déploiement.

Ce dispositif sera installé en deux étapes : une première tranche dès novembre 2026, suivie d'une seconde en 2027.

À terme, dix caméras équiperont la commune, conformément aux préconisations de la Gendarmerie : cinq caméras dites «d'ambiance» et cinq caméras de lecture des plaques d'immatriculation.

Conformément à la réglementation en vigueur, l'accès aux images sera strictement réservé aux personnes habilitées.

Ces travaux d'entretien permettent d'assurer une bonne évacuation des eaux pluviales, de limiter les risques d'infiltration et de contribuer à la préservation durable de ce bâtiment emblématique du patrimoine communal.

Une démarche essentielle pour entretenir aujourd'hui et préserver notre patrimoine pour demain.



Moustique tigre

Présent en Nouvelle-Aquitaine depuis 2011, le moustique tigre est aujourd'hui durablement implanté en Charente-Maritime. Actif principalement en journée, il peut transmettre certaines maladies comme la dengue, le chikungunya ou le Zika. Se déplaçant peu, il prolifère essentiellement à proximité des habitations, notamment dans les eaux stagnantes.

La commune de Villedoux s'engage à mettre en œuvre les recommandations du Département et de l'Agence régionale de santé (ARS) afin de limiter sa prolifération.

La mobilisation de chacun est essentielle !



ars Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Deviens jeune porte-drapeau de ta commune !

Le porte-drapeau représente la Nation française lors des cérémonies commémoratives. Il rend hommage aux anciens combattants et aux soldats morts pour la patrie, tout en perpétuant le **devoir de mémoire** et les **valeurs de paix**.

La commune propose à un jeune de rejoindre le porte-drapeau actuel pour participer à cette mission citoyenne.

Conditions :

- Habiter la commune ;
- Avoir moins de 18 ans.

Intéressé(e) ?
Envoyez un courrier de motivation à Monsieur le Maire à l'adresse suivante : accueil@villedoux.fr

DÉCHETS MÉNAGERS :
pourquoi la Communauté de Communes passe-t-elle à la TEOM en 2027 ?

Lors du conseil communautaire du 6 octobre 2026, les élus d'Aunis Atlantique ont voté le remplacement de la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) par la **Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères** (TEOM).

Cette décision, qui relève de la compétence de la Communauté de Communes, concerne l'ensemble des habitants du territoire, dont ceux de Villedoux.
Il nous paraît donc important d'en expliquer les raisons et les conséquences.

Pourquoi changer de système ?

Depuis 2014, la collecte et le traitement des déchets sont financés par la REOM, une redevance calculée notamment selon le nombre de personnes composant le foyer.

Aujourd'hui, ce système atteint ses limites. Les impayés fragilisent l'équilibre financier du service, tandis que les coûts de collecte et de traitement continuent d'augmenter.

Selon les projections d'Aunis Atlantique, le maintien de la REOM aurait entraîné une forte hausse des tarifs dès 2027. Pour une famille de quatre personnes, la facture serait passée de **340 € en 2026 à 490 € en 2027, soit plus de 44 % d'augmentation**.

Face à cette situation, le passage à la TEOM vise à **sécuriser les recettes et à garantir durablement le financement du service public**.

REOM et TEOM : quelle différence ?

La REOM est une redevance facturée directement aux usagers, dont le montant dépend du nombre de personnes déclarées au sein du foyer.

La TEOM est liée à la taxe foncière. Elle est calculée à partir de la valeur locative cadastrale du logement, à laquelle s'applique un taux. Son montant ne dépend donc pas directement du nombre d'occupants.

Recouvrée par l'administration fiscale, elle remplacera la REOM : **il ne s'agit pas d'une taxe supplémentaire**. En revanche, la contribution de chaque foyer pourra évoluer selon les caractéristiques de son logement et le taux retenu.

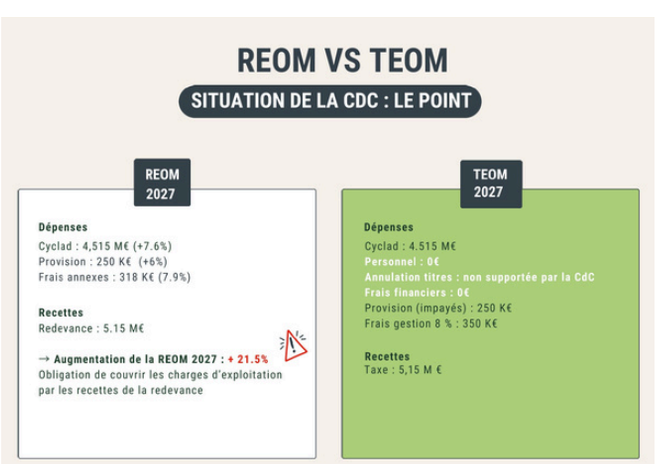

Pourquoi les élus de Villedoux ont-ils voté favorablement ?

Les deux représentants de la majorité municipale de Villedoux ont soutenu cette évolution dans une logique de **responsabilité et d'intérêt collectif**.

La gestion des déchets étant une compétence intercommunale, son financement doit être envisagé à l'échelle de l'ensemble du territoire. Face aux impayés et aux fortes augmentations tarifaires annoncées, le maintien de la REOM ne semblait plus constituer une solution satisfaisante à long terme.

Ce vote traduit la volonté de **préserver la pérennité du service public**, tout en restant attentifs aux conséquences financières pour les habitants de Villedoux.

Et concrètement, pour Villedoux ?

Selon les simulations présentées aux élus, le passage à la TEOM pourrait représenter **une économie moyenne d'environ 38€ par foyer et par an**, pour les habitants de Villedoux, par rapport à la REOM envisagée en 2027, dans l'hypothèse d'un plafonnement de la taxe.

Cette estimation reste une moyenne communale et non une garantie individuelle. Selon la valeur locative cadastrale de leur logement et le taux applicable, certains foyers pourraient payer moins, d'autres davantage.

Les taux et modalités définitifs restent à préciser. Les montants individuels ne pourront être connus avec certitude qu'une fois ces éléments fixés.

Une évolution qui sera accompagnée

La Communauté de Communes Aunis Atlantique prévoit une **communication spécifique** pour expliquer aux habitants les modalités de ce nouveau financement.

De son côté, la commune de Villedoux restera attentive aux conséquences de cette évolution et à l'écoute des habitants pour les accompagner et répondre à leurs interrogations.

Communauté de Communes Aunis Atlantique

Retour sur... La jeunesse



L'ACM



La MDJ



La remise de dictionnaires aux CE1

Nouvel Animateur !



Bienvenue à Gabin !

Il a rejoint l'équipe d'animation et intervient principalement à la Maison des Jeunes, mais aussi lors des pauses méridiennes auprès des enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Par son engagement auprès des jeunes et des enfants, il contribue à faire vivre des moments de partage et de convivialité.

Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions !

Un espace extérieur imaginé et créé avec les enfants

À la suite du retrait d'un préfabriqué, un nouvel espace extérieur prend forme avec l'ambition d'offrir aux enfants un lieu adapté à leurs besoins, propice aux temps calmes, à la lecture et aux activités collectives.

Au cœur de ce projet, une volonté forte : associer les enfants à chaque étape de la démarche, de la réflexion à la conception, jusqu'à la réalisation des aménagements. En exprimant leurs idées, en partageant leurs envies et en participant concrètement à la transformation du lieu, ils deviennent acteurs de leur environnement.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique de coopération : l'équipe d'animation accompagne les enfants dans la réflexion et la mise en œuvre de leurs propositions, en encourageant leur créativité, leur participation et leur capacité à agir ensemble. Le service technique apporte quant à lui son expertise et ses compétences pour sécuriser les installations et contribuer à la concrétisation du projet.

Un projet collectif qui place les enfants au cœur de la démarche et fait de leur environnement un espace à vivre, à partager et à faire évoluer ensemble.



Expression
des élus d'opposition

AGIR POUR NOTRE VILLEDOUX

Déchets : une taxe nouvelle, zéro concertation

La CdC a voté le passage à la TEOM au 1er janvier 2027 en trois zones. Pourtant, ce vote sans fixation de taux crée une absence totale de lisibilité budgétaire, empêchant propriétaires, ménages et bailleurs d'estimer ce qu'ils devront payer.

Adossée à la valeur locative du logement et non au foyer, la TEOM modifie les équilibres : une personne seule occupant une maison se retrouvera ainsi directement impactée, indépendamment de sa faible production de déchets.

Nous ne nous opposons pas à une fiscalité incitative qui valorise le tri. Mais acter un tel basculement sans taux, sans simulation par foyer et sans débat en conseil municipal revient à signer un chèque en blanc.

Élu communautaire, je me suis abstenu : sans consultation dans notre commune, je n'avais pas tous les éléments. Nos concitoyens méritent une concertation claire et transparente avant toute décision engageant leur budget.

Face aux saccages inacceptables subis par nos villes , nous réaffirmons notre soutien aux équipes municipales et fonctionnaires mobilisés.

Jean Michel Lopez - Stéphane Gueguin

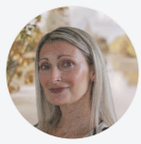

Chères Villedousaises,
Chers Villedousais,

Je remercie les seniors présents au repas des aînés du 4 octobre, ainsi que l'équipe en cuisine, pour ce beau moment de convivialité.

En novembre et décembre, je poursuivrai ma démarche personnelle en visitant des écoles ayant végétalisé leur cour.
L'objectif est de recueillir des retours d'expérience et d'identifier des solutions concrètes pour l'école des Portes du Marais, adaptées aux enjeux climatiques et aux finances locales, afin d'offrir aux enfants un cadre plus agréable.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle fin d'année.

Mélina Hivert, Conseillère municipale



+ d'infos : apevilledoux@outlook.fr

11 Nov. et 13 Déc.
Dégustation d'huîtres



28 Nov.
Soirée dansante
"Choucroute Garnie"



+ d'infos :
comite.felavi@gmail.com

Les associations

Le TTVA, victime de son succès !

Avec 37 adhérents, notre club de tennis de table séduit par sa convivialité et sa bonne humeur. Faute de place et de créneaux suffisants, l'accueil de nouveaux joueurs reste difficile.

Les essais restent possibles : avec un peu de patience, nous chercherons des solutions ! Nous espérons disposer de meilleures conditions pour poursuivre notre développement.

Merci à tous nos adhérents pour leur fidélité et leur enthousiasme !

+ d'infos : ttva17230@gmail.com - www.ttva17230.fr

Les randonneurs de CAP Villedoux ont effectué leur rentrée.

Le programme est toujours aussi varié et riche en découvertes. Après la visite de Jonzac qui clôturera l'année, un séjour à St-Lary Soulan sera proposé aux adhérents du 14 au 18 juin 2027.

L'assemblée générale de l'association est fixée au 27 novembre à 18h à la salle annexe de la mairie à Villedoux.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter Catherine AIMON ou Dominique PEYRAUD

+ d'infos : dom.peyraud@orange.fr
catherine.aimon17@gmail.com

Les activités de la bibliothèque ont repris !

Bébés lecteurs, accueil des enfants de l'Accueil de Loisirs et ouverture supplémentaire le mardi de 17h30 à 19h30.

A noter :

- Le 19 novembre : accueil de Joana CONCEDO, illustratrice de BD, participante au festival de littératures européennes de COGNAC
- Le 16 décembre : CONTES DE NOËL à la bibliothèque à partir de 10h.

Fermeture de la bibliothèque du 24 décembre au 4 janvier inclus.

+ d'infos : amicalebiblio.villedoux@gmail.com

Le coin du Jardin du Canal – Novembre et décembre au potager

L'hiver arrive !

C'est le moment de récolter les derniers légumes, nettoyer les parcelles et protéger la terre avec un bon paillage. On peut encore planter ail et échalotes, entretenir les outils et déjà préparer le potager pour le printemps.

L'AG de l'association aura lieu le vendredi 22 janvier 2027 à la salle de la mairie à 18h 30 suivie de la traditionnelle galette : venez nombreux !

+ d'infos : sebastien.touzain@free.fr

L'AJV : sport, danse et créativité au cœur de Villedoux

Depuis plusieurs années, l'Association des Jeunes de Villedoux (AJV) contribue à la vie locale en proposant des activités sportives, artistiques et culturelles pour tous les âges.

Portée par une équipe de bénévoles investis et des intervenants passionnés, l'association accueille enfants, jeunes et adultes dans un esprit de partage, de progression et de convivialité.

Elle remercie chaleureusement les familles pour leur confiance tout au long de l'année.

Des activités pour tous :
Dessin, art créatif, zumba, dynamic dance, hip-hop, street dance et hip-hop girly sont proposés aux enfants et aux jeunes.
Les adultes peuvent également pratiquer le cross, le step et le pilates.

Au-delà des cours hebdomadaires, l'AJV organise des événements qui rassemblent les familles et contribuent au rayonnement de l'association.

2027 : une année anniversaire pour l'AJV ALLSTAR

L'année 2027 sera marquée par la 5e édition de l'AJV ALLSTAR, événement international de breakdance qui réunira de nouveau des danseurs de haut niveau. Le rendez-vous est fixé au 8 mai 2027 à Saint-Xandre.

Le traditionnel gala de fin de saison se tiendra également en juin 2027. Il permettra aux élèves de présenter le travail accompli durant l'année et de partager un moment festif avec leurs proches.

+ d'infos : ajvvilledoux@gmail.com

L'agenda
des événements municipaux

7 Nov. — **Permanence des Élus**
9h30-11h30, Salle Annexe - Environnement, aménagement du territoire et espaces verts

11 Nov. — **Cérémonie**
10h, Monument aux morts

21 Nov. — **Permanence des Élus**
9h30-11h30, Mairie - Mobilité

4 Dec. — **Inauguration Jardin de Noël**
19h-21h, Jardin de la Mairie

24 & 31 Dec. — **Fermeture des services municipaux**
Du 24 au 27 décembre inclus
Du 31 décembre au 3 janvier inclus



NUMÉROS UTILES



MAIRIE DE VILLEDOUX
05 46 68 50 88
accueil@villedoux.fr

Horaires d'ouverture au public :
Lundi et mercredi : 9h-12h
Vendredi : 9h-12h et 13h30-16h

Uniquement par téléphone :
Mardi et jeudi :
9h-12h et 13h30-16h

15 : SAMU
17 : Police secours
18 : Sapeurs-Pompiers
112 : N° d'urgence européen
119 : Enfance en danger
3237 : Pharmacie de garde (0,35€/min)
3919 : Femmes victimes de violences
09 72 57 99 66 : SOS médecins

L'agenda
des événements associatifs

11 Nov. — **Dégustation d'huitres**
10h00
à la Plaine de jeux
par le Comité des Fêtes

14-15 Nov. — **Bourse à l'enfance**
9h à 17h
à la Salle des Fêtes
par l'APE

19 Nov. — **Accueil de Joana Concedo**
illustratrice de BD, participante au festival de littératures européennes de COGNAC
à la Bibliothèque
par l'Amicale Laïque

27 Nov. — **Assemblée générale**
18h
à la Salle Annexe
par Cap Villedoux

28 Nov. — **Soirée dansante - Choucroute garnie**
19h
à la Salle des Fêtes
par Comité des Fêtes

13 Dec. — **Dégustation d'huitres**
10h00
à la Plaine de jeux
par le Comité des Fêtes

16 Dec. — **Lecture contes de Noël**
10h00
à la Bibliothèque
par l'Amicale Laïque

Belles fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Directeur de la publication : M. Péraud, Maire de Villedoux
Rédaction : service communication
Éditeur : Mairie de Villedoux, 4 rue de la Mairie 17230 Villedoux

Impression : Exaprint en 1000 exemplaires
Dépôt légal à parution - Ne pas jeter sur la voie publique

Suivez-nous sur @mairievilledoux et sur Panneau Pocket

www.villedoux.fr